



Municipalité de
Saint-Adelphe

150, rue Baillargeon, St-Adelphe (Qc) G0X 2G0
Téléphone : 418 322-5721 • Télécopieur : 418 322-5434
Courriel : st-adelphe@regionmekinac.com
www.st-adelphe.qc.ca

Le 6 octobre 2014

Syndicat des Travailleurs/euses des Postes
Monsieur Denis Lemelin, Président
377, rue Bank Street
Ottawa, Ontario
K2P 1Y3

OBJET: Services postaux
Résolution

Monsieur,

Veillez trouver, annexée à la présente, une résolution extraite des minutes de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le 6 octobre 2014, et ayant trait à l'objet cité en titre.

Espérant le tout conforme et à votre entière satisfaction, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Daniel Bacon, directeur général
p.j. résolution

c.c. Madame Lisa Raitt, ministre des Transports

Madame Lise St-Denis, députée

Monsieur Brad Woodside, président Féd. Can. Municipalités

Le 7 octobre 2014

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELPHÉ**

À une séance ordinaire tenue le 6 octobre 2014 et à laquelle étaient présentes les personnes suivantes :

Marianne Jacob, conseillère
Mario Montambault, conseiller
Léon Gagnon, conseiller

Line Lapointe, conseillère
Jean Baillargeon, conseiller

Formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire monsieur Paul Labranche, on procéda de la façon suivante :

2014-10-221

Sauvons Postes Canada - Non aux compressions

ATTENDU que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant les heures d'ouverture;

ATTENDU que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon
Appuyé par madame la conseillère Marianne Jacob
Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Que la présente résolution soit transmise à madame Lisa Raitt, ministre des Transports, à monsieur Denis Lemelin, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes, à madame Lise St-Denis députée de la circonscription Saint-Maurice-Champlain, ainsi qu'à monsieur Brad Woodside, président de la Fédération canadienne des municipalités.

Adopté


Daniel Bacon, directeur général


Paul Labranche, maire

**Vraie copie certifiée conforme
Ce septième jour d'octobre 2014**



Daniel Bacon, directeur général, Secrétaire-trésorier